

Association pour l'Aide aux Victimes d'Accidents Médicaux, infections nosocomiales et affections iatrogènes, et à leur famille
AVIAM SUD



Présentation :

Association loi 1901, les origines montpelliéraines sous une autre dénomination remontent à 1986, créée par un magistrat et un médecin tous deux retraités. Cette association a ensuite rejoint le Bâtonnier Fédia JULIA qui, depuis son domicile de BOIS GUILLAUME (76) élaborait une structure d'aide aux victimes d'accidents médicaux sur tout le territoire. Après s'être appelée AVIAM LANGUEDOC et sa reprise par la nouvelle équipe, elle s'appelle AVIAM SUD et couvre la majorité des départements du Languedoc Roussillon, de la PACA et l'ensemble de la CORSE avec des antennes locales. Elle est bien sûr affiliée à la Fédération des AVIAM de France, et agréée par le Ministère de la santé.

Nos représentants siègent dans de nombreuses instances sur ces régions : Conseil de Surveillance, CCI, CRUQPC, Conseiller à la Chambre, Disciplinaire de première instance des Masseurs Kinésithérapeutes ...

Missions :

- Accompagnement des usagers ou de leur famille qui se considèrent victimes d'un accident médical, une infection nosocomiale et affection iatrogène devant les instances telle que CRUQPC, CCI, tribunaux, conseil de l'ordre.
- A la demande, formations dispensées sur les sujets qui la concernent tant auprès des représentants des usagers à travers le CISS dont l'association est membre actif, qu'à travers d'autres organismes ou tutelles, de Faculté de Médecine et ponctuellement auprès du Conseil d'Etat.

Contact :

contact@aviam-sud.org

04 67 02 85 39 (les lundi et jeudi de chaque semaine de 18h à 20h)

Lien vers site internet :

www.aviam-sud.org

